



Password : 8DEWAE



VOIE ELECTRONIQUE
Région de Bruxelles-Capitale
 Nos réf. :
 16/12/2025/BE/AUT/2.008.998/BWI/CJA/

CERBA HEALTHCARE BELGIUM
 Monsieur Roland NEUCKERMANS
 Boulevard de l'Humanité 116
 1070 Anderlecht
 Email:rneuckermans@barclab.com

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation
 N° de dossier : [MIC/1B/2025/2008998]
 Votre contact : Jasinski Christine - Gestionnaire de permis d'environnement
 Tél: 02/775.75.35

E-mail: cjasinski@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

CERBA HEALTHCARE BELGIUM - S.R.L.
 Boulevard de l'Humanité 116 - 1070 Anderlecht
 MIRROR BUILDING - S.R.L.
 Boulevard du Roi Albert II 19 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Lieu d'exploitation :

Boulevard de l'Humanité 116 à 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 1.714.712 valide jusqu'au 19/02/2035

Demande de modification de permis ayant pour objet : ajout de la rubrique 173

Monsieur,

Après examen de votre demande d'extension et compte tenu de l'impact réduit des transformations à régulariser, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

En effet, tous ces réactifs visés par l'annexe 14 du règlement Reach sont utilisés dans des automates fermés dont les effluents sont collectés dans des bidons et évacués comme déchets dangereux. Un point de contrôle des eaux usées du labo est présent. Le SIAMU a émis un avis favorable assorti de conditions qui seront intégrées dans le permis modificatif n°1985712 (réf avis SIAMU : CI.1989.2583/7 – en date du 28/3/2025).

Toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans le tableau ci-dessous (les modifications figurent en gras) :

N° de rubrique	Installation	Puissance, capacité, quantité	Classe	Titulaires
40A	Chaudières au gaz	- Chaufferie niveau +7 (tour étages 2 à 6) : 200 kW - Chaufferie mezzanine (labo) : 2x 278 kW	3	1 et 2
45-1B	Dépôts de déchets dangereux chimiques et biologiques	46 m ²	1B	2
45-2B	Dépôts de déchets dangereux liquides	1000 litres	1B	2

68B	Parkings couverts et à l'air libre	81 véhicules (36 emplacements à ciel ouvert + 45 en sous-sol)	1B	1
72-1B	Dépôts en récipients fixes de gaz	4700 l: 800 l azote 3000 l argon 100 l hydrogène 200 l hélium 200 l oxygène 200 l CO ₂ 200 l air	1B	2
85A	Laboratoires sans utilisation confinée de pathogène	-	2	2
85B	Laboratoires avec utilisation confinée de pathogènes	Bactériologie Niveau de confinement L2	1B	2
88-1B	Dépôts de liquides inflammables dont le point d'éclair est inférieur ou égal à 21°C	767 l	1B	2
104A	Groupe électrogène	250 kW	3	2
121A	Dépôts de substances préparations dangereuses	105 kg	3	2
132A	Installations refroidissement	- Tour : 98,3 kW - deux circuits d'une contenance nominale de 13,1 kg de R410A chacun (toiture 7ème étage) ; - Extérieur (labo) : 56 kW - 29 kg R513A (rez-de-chaussée)	3	1 et 2
148A	Transformateur statique	1000 kVA	3	1
173	Utilisation de substances classées à l'annexe 14 du rgt REACH	-16 produits Liaison, kits de diagnostic In Vitro contenant la substance 4-tert-OpnEO (CAS 9036-19-5) - Utilisation dans un analyseur Diasorin au RDC -1 réactif PerkinElmer de Dosage des éléments-traces sur ICP-MS contenant le Triton X-100 (CAS 9002-93-1) - Utilisation dans un analyseur PerkinElmer dans la mezzanine - 1 réactif ThermoScientific Optimum Results - A Reference Filling Solution de Dosage du fluor urinaire contenant la substance Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-[(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-ω-hydroxy- (CAS 9036-19-5) - Utilisation dans un analyseur ThermoScientific dans la mezzanine	1B	2

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



		<p>- 3 kits Hologic pour diagnostic in vitro contenant le Triton X-100 (CAS 9002-93-1)</p> <p>- Utilisation dans 2 Analyseurs Panther Au niveau +1</p> <p>- Stockage en chambre froide au RDC</p> <p>Total : 21 produits pour un total de 5,03 litres</p>		
--	--	--	--	--

Titulaire 1 : MIRROR BUILDING SRL - 1014453219

Titulaire 2 : CERBA HEALTHCARE BELGIUM - S.R.L. 0419540638

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes aux plans cachetés en date du 04/12/2025 :

- **A4_MAP.pdf (égouttage, rez-de-chaussée, mezzanine, niveau+1)**
- **A4_MAP - Zoom analyseurs RDC.pdf.**

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d'exploitation de votre permis d'environnement (n°1985712). Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (02/558.08.56) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Barbara DEWULF
Directrice générale adjointe

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

La modification du permis d'environnement de référence 1714712 octroyé à :

CERBA HEALTHCARE BELGIUM - S.R.L. - Boulevard de l'Humanité 116 - 1070 Anderlecht

MIRROR BUILDING - S.R.L. - Boulevard du Roi Albert II 19 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode

a été **accordée** par Bruxelles Environnement - BE le/12/2025 pour des installations situées à :

Boulevard de l'Humanité 116 - 1070 Anderlecht

Référence BE : 2.008.998

Nature de l'activité : **Administration d'immeubles**

La modification vise l'ajout de la rubrique 173

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale pendant la période d'affichage, selon les modalités suivantes :

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le(date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au payement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de payement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

D'une manière générale, vous pouvez contacter Ombuds Bruxelles, institution indépendante de médiation entre les citoyens et les administrations :

- en ligne : www.ombuds.brussels
- par mail : plaintes@ombuds.brussels
- par téléphone : +32 2 549 67 00
- par courrier ou sur rendez-vous : Ombuds Bruxelles, Place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles

Le présent avis est affiché du au (*durée d'affichage : 15 jours*)

par (*Nom, prénom*) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

De wijziging van de milieuvergunning met referentie 1714712 toegekend aan :

CERBA HEALTHCARE BELGIUM – B.V. - Humaniteitslaan 116 te 1070 Anderlecht

MIRROR BUILDING – B.V. - Koning Albert II-laan 19 - 1210 Sint-Joost-ten-Node

werd door Leefmilieu Brussel - BIM **toegekend** op/12/2025 voor de uitbating gelegen:

Humaniteitslaan 116 - 1070 Anderlecht

N° BIM: 2.008.998

Aard van de activiteit : **Beheer van onroerend goed**

De wijziging beoogt de toevoeging van de rubriek 173

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur tijdens de periode van de aanplakking, als volgt :

.....

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op (*datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen*)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

In het algemeen kan u contact opnemen met Ombuds Brussel, de onafhankelijke ombudsdiensst tussen burgers en overheidsdiensten:

- via internet: www.ombuds.brussels
- per mail: klachten@ombuds.brussels
- telefonisch: +32 2 549 67 00
- per post of op afspraak: Ombuds Brussel, Oud Korenhuis 1, 1000 Brussel

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot (*tijdsduur van de aanplakking: 15 dagen*)

door (*naam + voornaam*):

Handtekening:

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

